

JEU CONCOURS GRATUIT OUVERT A TOUT AURIOLAIS EN SITUATION DE HANDICAP OU AYANT A CHARGE UNE PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP

A GAGNER UN SEJOUR AU SKI POUR UNE FAMILLE DE 4 PERSONNES.

L'association « Le Sport au profit du handicap », « Le village club « Les Carlines » et l'association MAEV'HAndi sont heureux de vous offrir une semaine au ski pension complète pour Noël 2017 à la station d'hiver de Savoie « Les Karellis ». Appartement adapté à l'handicap.

Question unique :

QUE REPRESENTERAIT POUR VOUS UNE SEMAINE DE VACANCES AUX SPORTS D'HIVER ?

Merci de nous envoyer votre réponse audio, écrite ou dessinée (braille accepté) avant le 01 juin 2017 par mail : maevhandi@gmail.com ou par courrier à MAEV'HAndi, Service des Sports et de la Vie Associative, Mairie d'Auriol, Place de La Libération, 13390 AURIOL ,

REGLEMENT :

- 1) L'association « MAEV'HAndi » organise un jeu concours ouvert du 10/05/17 au 01/06/17. La remise du prix est prévue le lundi 05 juin 2016 à l'arrivée du défi à vélo de l'association du sport au profit du handicap ». **Présence obligatoire du gagnant.**
- 2) Le jury sera composé de représentants de l'association « MAEV'HAndi » et de l'association « Le Sport au Profit du Handicap »
- 3) Ce jeu concours entièrement gratuit est ouvert à tous les habitants d'Auriol en situation de handicap ou ayant à charge une personne en situation de handicap. Aucune limite d'âge.

Ce jeu concours ne comporte qu'une question ouverte : Que représenterait pour vous une semaine de vacances aux sports d'hiver ?

La réponse à cette question pourra être donnée sous forme d'un texte écrit (informatiquement, manuellement ou en braille), audio ou d'un dessin.

- 4) **Prix décernés :** Séjour pour 4 personnes du samedi 23/12/17 au samedi 30/12/17 au village club « Les Carlines » (station les Karellis en Savoie) afin de faire découvrir les joies de la neige et de la glisse à une personne en situation de handicap.
Le séjour comprend :
 - l'hébergement en unité de deux chambres communicantes (dont une équipée PMR) avec salle d'eau/douche et WC. Linge de lit et de toilette fournis.

- La restauration en pension complète du dîner du jour d'arrivée au déjeuner le jour de départ
- Le forfait remontées mécaniques pour les 7 jours
- Le ménage en fin de séjour
- L'accès au club enfants de 3 mois à 17 ans et les animations adultes (spectacle, concert, randonnées raquettes encadrées avec prêt de matériel...).

La famille devra simplement s'acquitter de l'adhésion de 14 € et de la taxe de séjour (0,83€/jours et par personnes de plus de 18 ans.

La personne en situation de handicap doit obligatoirement participer au séjour.

- 5) Le texte, dessin, audiotexte ne devra comporter, aucun signe distinctif et sera déposé dans la boîte postale de l'association **MAEV'Handi Service des Sports et de la Vie associative**, ou envoyé par courrier à l'adresse : **MAEV'Handi, Service des Sports et de la Vie Associative, Mairie d'Auriol, Place de La Libération, 13390 AURIOL** ou envoyé par courrier électronique à **maevhandi@gmail.com** accompagné d'une feuille ou d'un enregistrement de participation comportant les coordonnées avant le 01 juin 2017.

Le participant devra indiquer :

Pour les textes ou dessins :

- a- -sur la page du texte ou du dessin en haut et à gauche deux lettres suivi de 4 chiffres (ex. MA2017).
- b- -sur une autre feuille accompagnant le texte ou dessin écrire ses coordonnées: code (2lettres-4chiffres); nom, prénom, date de naissance, adresse postale, adresse mail,, téléphone, type de handicap, noms des personnes susceptibles de participer au séjour et liens familiaux

Pour les audiotexte

- a- En début d'un premier enregistrement donner les 2 lettres et 4 chiffres (ex.MA2017)
 - b- Sur un deuxième enregistrement ou sur papier libre indiquer ses coordonnées : code (2lettres-4chiffres); nom, prénom, date de naissance, adresse postale, adresse mail, téléphone, type de handicap, noms des personnes susceptibles de participer au séjour et liens familiaux
- 6) Si vous souhaitez participer à ce jeu concours, vous devez nous envoyer le texte ou dessin ou audio texte (un par participant et par famille) par mail ou par courrier, avant le 01 juin 2017 minuit.
- 7) Le jury délibérera et remettra le prix le 05 juin 2017 à l'arrivée du défi à vélo «de l'association « Le Sport au profit du handicap ».Le gagnant sera averti prioritairement par mail. (sms ou courrier possible pour ceux ne possédant pas d'adresse mail)
- 8) Si vous avez gagné et en cas d'empêchement ou d'impossibilité de participer au séjour pendant la période dites, merci de nous en informer afin que nous attribuions ce lot à une autre famille.

A VOUS DE JOUER...

JEU CONCOURS : Séjour d'une semaine au ski pour 4 personnes

FEUILLE 1: Que représenterait pour vous une semaine de vacances aux sports d'hiver ?

CODE ATTRIBUE (2 lettres, 4 chiffres, ex MA 2017) :

REPONSE :

JEU CONCOURS : Séjour d'une semaine au ski pour 4 personnes

FEUILLE 2 COORDONNEES :

CODE ATTRIBUE :

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE :

NUMERO DE TELEPHONE :

ADRESSE MAIL :

TYPE DE HANDICAP :

NOMS DES PERSONNES SUSCEPTIBLES DE PARTICIPER AU SEJOUR ET LIENS FAMILIAUX :

-

-

-

-